

**Direction régionale des finances
publiques de Provence-Alpes-côte
d'Azur et du département des Bouches-
du-Rhône**

**Pôle Expertise et Service Aux Publics
Division des Missions Domaniales
Pôle d'Évaluations Domaniales**

16, rue Borde
13357 MARSEILLE CEDEX 20
Téléphone : 04.91.17.91.17
drfip13.pole-
evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

La Directrice régionale des Finances publiques de
PACA

à

Mairie d'AUBAGNE

Marseille , le 09/10/23

Évaluateur :CRISTANTE Sylvie
Téléphone :0491096086
Courriel :
[sylvie.cristante.@dgfip.finances.gouv
.fr](mailto:sylvie.cristante.@dgfip.finances.gouv.fr)
Réf. N° dossier DS13979625N°
dossier OSE2023-13005-69354

LETTRÉ – AVIS DU DOMAINE

Objet : Saisine pour prorogation de l'avis 2022-13005-34464 relatif à un appartement en copropriété (parcelle AE200 lot1) : 4 Rue Mireille 13400 Aubagne.

Par une saisine du 7/9/23, vous sollicitez la prorogation de l'avis 2022-13005-34464 relatif à la valeur vénale d'un appartement de 25,3m² en RDC parcelle AE 200 lot 1 à Aubagne.

Le précédent avis du 24/06/2022 est désormais révolu.

Compte tenu de la valeur basse retenue précédemment, la valeur retenue dans le précédent avis soit 40 000 euros peut être reconduite.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,

Sylvie Cristante, l'Inspecteur des Finances publiques



Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.